

## Compte-rendu du conseil d'établissement 22 janvier 2017

*Compte rendu diffusé sous réserve de modifications lors de son approbation au prochain conseil d'établissement.*

<b>MEMBRES SIEGEANT A VOIX DELIBERATIVE</b>		
Conseillère de coopération et d'action culturelle	Mme Sophie BEL	Présente
Proviseure	Mme Sylvette BOUCHE	Présente
Directeur du primaire	M. Frédéric FONTAINE	Présent
Directrice administrative et financière	Mme Annick LEUCK	Présente
Conseillère principale d'éducation	Mme Pascaline EURY-SHAWAREB	Présente
5 représentants élus des personnels enseignants et non enseignants	Mme Laila ALI	Présente
	M. François LE LAN	Présent (en cours à 15h30 rejoint le CE à 16h30)
	M. Fabien CRESPEL	Présent
	M. Nicolas GAUDILLIER	Présent
	Mme Ghounwa KABBANI	Absente
3 représentantes élues des parents d'élèves	Mme KARADSHEH	Présente
	Mme KURDI	Présente
	Mme CHAKRON	Présente
2 représentants élus des élèves	Mme Rahaf AL SAYYED AHMAD	Présente
	M. Elia ZABANEH	Présent
<b>MEMBRES SIEGEANT A VOIX CONSULTATIVE</b>		
Conseillère consulaire	Mme Laurence LEDGER	Présente
Président de l'APE	M. David MARTINON	Présent
Représentant APE	M. Stéphan ABRIC	Présent

### 1) Désignation des secrétaires de séance : parents et la CPE

## 2) Approbation du CR du CE du 26 octobre 2016

Deux modifications à apporter à la demande de :

-La conseillère culturelle :

Dans le « Bilan de la rentrée », « 1) Structure et effectifs », elle propose de modifier le paragraphe 7 comme suit : « La conseillère culturelle félicite Mme Bouché pour ces bons chiffres et s'adresse aux parents pour leur dire qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs du lycée à l'étranger »

-Le Président de l'APE :

Sur la 1<sup>ère</sup> page dans le tableau de présence, il manque le nom de la représentante APE : Mme Adjnadine Samran arrivée à 16h30.

Ces deux modifications sont validées à l'unanimité

L'ordre de jour est modifié : les sorties scolaires seront abordées avant le calendrier.

## 3) Sorties scolaires à Petra cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>)

En 1<sup>er</sup> lieu, une consultation des parents concernés a été organisée :

Sur 120 élèves, 9 ne partiraient pas :

36/38 (dont 1 élève ne veut pas) en 6<sup>ème</sup>.

75/82 (certains parents ne veulent, parfois ce sont les élèves) en CM.

Chaque parent sera contacté ou rencontré pour échanger sur les motifs de refus

Le projet pédagogique de cette sortie est détaillé devant les membres du Conseil d'établissement

(Annexe)

Le tarif de départ est de 175 JOD par enfant. Mais l'APE a décidé de financer à hauteur de 50% cette sortie, à 100% pour les sorties à la journée. Le coût par enfant pris en charge par les familles est abaissé à 87,5 JOD.

La Conseillère culturelle s'assure que le projet sera soumis à l'accord du poste au moment du voyage. La proviseure précise qu'à ce stade il y a un accord de principe sous réserve d'annulation selon la situation sécuritaire au moment du voyage.

Un membre de l'APE se renseigne sur le choix de l'entreprise pour la logistique et le transport ; la Proviseure l'informe, comme cela a été déjà précisé lors du CE du 22 octobre, que l'entreprise a donné toute satisfaction à deux reprises, tant au niveau de nos exigences de sécurité, encadrement, activité, transport et hébergement.

Le projet (pédagogique et financier) est validé à l'unanimité

#### 4) Calendrier

Il a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'école la semaine dernière. Il comporte 176 jours : 173 jours d'école + 3 jours fériés qui entrent dans le décompte selon la réglementation.

Le calendrier est adopté à l'unanimité par le Conseil d'établissement.

#### 5) Budget 2017

Il a été adopté par le conseil de gestion le 19/12/2016. Il a été augmenté de 16% par rapport à 2016 sur la base d'un effectif de 570 élèves. Il prend en compte deux facteurs :

-  Augmentation modérée des frais de scolarité de 2.5 % (contre 3% l'an dernier) pour rester dans l'échelle de l'inflation
-  Augmentation des salaires du personnel de droit local de 3.5 % (comme l'an dernier)

Le Président de l'APE présente les principes d'élaboration de ce budget, en équilibre :

-  Mise en place de toutes les recommandations et les projets pédagogiques, et poursuite des investissements
-  Garder et attirer un personnel compétent (par un salaire plus attractif)
-  Réduire l'augmentation des frais de scolarité
-  Garantir la maintenance des infrastructures
-  Garder un fonds de roulement pour assurer la pérennité du LFA

Certains investissements sont prévus :

-  Eau tempérée au primaire
-  Photovoltaïque lycée et primaire
-  Insonorisation lycée (labo, techno, arts plastiques)
-  Mobilier et équipement informatique
-  Système de sécurité lycée et primaire (financement partiel par l'AEFE)
-  Cuisine primaire
-  Web radio

Le budget 2017 total est de 2.777.995 JOD (recettes et dépenses en équilibre)

Avant la clôture de la session, la Conseillère culturelle énumère les atouts du LFA qu'elle fait valoir lors de ses visites de crèches pour inciter les parents à inscrire leurs enfants et lever certains malentendus. :

-  Importance des langues étrangères (qualité de l'enseignement en arabe et en anglais)
-  Accessibilité du LFA aux enfants non francophones
-  Activités extra-scolaires
-  Système laïc.

Elle remercie tous les membres du CE, parents et personnels de relayer cette promotion du LFA. Elle est ensuite remerciée elle-même par la proviseure qui salue son engagement aux côtés du LFA.

La session est close à 17h10.